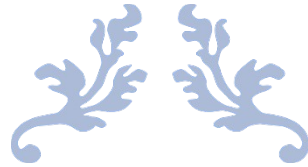


FACULTÉ JEAN CALVIN



DEVOIR
VISION DU MONDE

Cours sur la pauvreté

Lucas Yann COBB

Master 2



Coordinateur

Daniel Hillion

AIX-EN-PROVENCE, FRANCE

JUIN, 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
INTRODUCTION.....	2
I. CONTEXTE.....	3
A. CONTEXTE HISTORIQUE.....	3
B. CONTEXTE LITTÉRAIRE.....	3
1. <i>Développement intégral de l'homme</i>	4
2. <i>Développement solidaire de l'humanité</i>	5
II. EXPLICATIONS.....	5
A. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT.....	5
1. <i>Une pleine humanité</i>	5
2. <i>Le mandat créationnel</i>	6
B. SOLUTIONS PROPOSÉES.....	7
1. <i>Universel et particulier</i>	7
2. <i>Le rôle du gouvernement</i>	8
C. RÉSUMÉ.....	9
III. ÉVALUTATION.....	9
A. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT.....	10
1. <i>Une direction</i>	10
2. <i>La nature et la grâce</i>	11
3. <i>Besoin de grâce</i>	11
B. SOLUTIONS PROPOSÉES.....	12
1. <i>Lien entre l'universel et le particulier</i>	12
2. <i>Un péché sociétal ?</i>	13
CONCLUSION.....	14
BIBLIOGRAPHIE.....	15

INTRODUCTION

Si le sommaire de la Loi divine est décrit par Jésus comme étant le double commandement d'amour -celui d'aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même- la manière de le mettre en pratique pour soulager la pauvreté dans le monde est très différente d'un courant chrétien à un autre. Certains mettent l'accent sur un engagement sociétal puissant alors que d'autres le placent sur un apport plus personnel et plus relationnel. Nous retrouvons également ces différences au niveau politique. Certains chrétiens penchent pour un modèle socialiste alors que d'autres choisissent un modèle capitaliste¹. Ce qui demeure frappant, c'est que des deux côtés les chrétiens cherchent à faire ce qui est mieux pour respecter ce double commandement d'amour ainsi que pour lutter contre les injustices faites aux plus démunis. En ayant conscience de cette diversité politique, l'Église catholique propose une alternative originale aux partis politiques afin de résoudre la question de la pauvreté dans le monde. La solution qu'elle donne tente à la fois à donner un cap précis à ce sujet, mais également d'établir un garde-fou pour ne tomber ni dans un extrême communiste, ni dans un extrême capitaliste. Nous pouvons trouver un résumé de cette doctrine dans l'encyclique *Populorum Progressio* écrite par le Pape Paul VI.

Dans ce devoir, nous nous poserons donc cette question : quelles sont donc les solutions qu'apporte la doctrine sociale de l'Église catholique à la question de la pauvreté et que faut-il en penser ?

Pour répondre à cette question, nous nous attacherons spécialement aux paragraphes 22-23 et 47 qui développent les idées de relation entre destination universelle des biens, propriété privée et engagement global dans la société. Ce devoir prendra notamment le temps pour, *premièrement*, décrire le contexte historique et littéraire de ces paragraphes, *deuxièmement*, tâcher d'expliquer ces extraits et, *troisièmement*, en faire une brève évaluation.

¹ Ces différences entre socialistes et capitalistes restent à relativiser. Pierre-Sovann Chauny rappelle dans un de ses articles que « La moitié du PIB français est redistribuée chaque année, que la gauche ou la droite soit au pouvoir », CHAUNY Pierre-Sovann, « La Bible face à la société idéologique. L'éthique protestante et la mutation du capitalisme », in *La Revue Réformée*, n°268, 2013/5, p. 68.

I. CONTEXTE

A. Contexte historique²

Le 26 mars 1967, Paul VI publie son encyclique *Populorum Progressio*, traitant de la question de l'engagement social. Cette date est intéressante parce que les années soixante ont été marquées par de nombreux évènements. Il convient *tout d'abord* de souligner que la situation géopolitique était très tendue. Le système capitaliste des États-Unis était en guerre contre celui du communisme russe. Cela est bien illustré par la guerre du Viet Nam (1955-1975), la construction du mur de Berlin (1961), la crise de Cuba (1962), ainsi que la course vers la lune qui se conclut avec l'alunissage de Neil Armstrong en 1969. *À cela s'ajoute* une décolonisation conséquente ainsi qu'un essor du désir de liberté. La guerre d'Algérie³ (1954-1962), l'apartheid⁴ et la révolution de mai 1968 sont donc des événements qui marquent cette période précise. *Enfin*, il est important de souligner l'essor industriel et technologique qui est prouvé par le premier vol du Concorde et par la flambée des ventes d'automobiles. La rédaction de l'encyclique *Populorum Progressio* a donc eu lieu dans une page spéciale de l'histoire.

Ces événements mondiaux ont fait prendre conscience de la grandeur du problème de la pauvreté ainsi que sur l'état de l'Église catholique. Il n'est pas anodin, par ailleurs, que ce soit dans cette même période que le concile Vatican II a eu lieu (1962-1965). Paul VI était donc en grande réflexion sur les questions sociétales. Il en conclut que « la question sociale est devenue mondiale »⁵ et que le déséquilibre entre les nations est devenu croissant puisque « les peuples riches jouissent d'une croissance rapide, tandis que les pauvres se développent lentement »⁶. L'action sociale n'est plus un simple questionnement au sujet de la personne que nous voyons au jour le jour et qui manque de nourriture et d'habits. Elle concerne également ceux que nous ne voyons pas et qui se trouvent à l'autre bout du monde. Cette prise de conscience va aider l'Église catholique à formuler sa doctrine sociale.

² La plupart de ces informations viennent de Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Ann%C3%A9es_1960, vu pour la dernière fois le 01/06/2022.

³ Cette guerre montre que la décolonisation était à son paroxysme. Ce n'est pas pour rien, d'ailleurs, que l'encyclique évoque la notion de colonisation au paragraphe 7 (Paul VI, *Populorum Progressio*, https://www.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_26031967_populorum.html, §7).

⁴ En 1962, Nelson Mandela se fait arrêter. Il est condamné à la prison dans les mois qui suivent.

⁵ *Populorum Progressio*, op. cit., §3.

⁶ *Populorum Progressio*, op. cit., §8.

B. Contexte littéraire

Populorum Progressio, que nous essayons d'analyser, se trouve être un bon résumé de cette doctrine sociale. Les paragraphes 22-23 et 47 notamment, nous aident à la comprendre puisqu'ils développent la destination que le Vatican veut atteindre ainsi que quelques moyens clés pour y parvenir. Pour les comprendre, il convient toutefois de les placer dans le contexte plus large de l'encyclique. En effet, ces passages se trouvent dans deux sections différentes du document. Les paragraphes 22-23 se placent dans la première partie du texte qui concerne le développement intégral de l'homme. Le paragraphe 47, lui, se situe dans la section sur le développement solidaire de l'humanité.

1. Développement intégral de l'homme

Commençons par la première partie de l'encyclique. Dans ces quelques pages, Paul VI décrit la situation actuelle sur le sujet et explique quelle est la direction qu'il faut prendre à l'avenir. En effet, la question sociale englobe beaucoup plus que les simples discussions économiques. Pour le Vatican, le développement humain doit être holistique. Ce dernier comprend donc un développement de l'industrialisation, de la richesse, du travail, de la pacification, de l'alphabétisation, etc. Cette première partie fait le point sur plusieurs domaines qu'il faut développer dans le monde pour régler la question de la pauvreté. La première citation que nous devons analyser se trouve très précisément après une explication de ce qu'est le développement holistique. *Populorum Progressio* écrit que le vrai développement consiste à donner des conditions plus humaines aux êtres créés en l'image de Dieu. Le développement n'est donc pas « avoir plus » mais bien « être plus »⁷. L'encyclique débute alors une nouvelle sous-section intitulée « action à entreprendre »⁸. Les deux paragraphes qui nous intéressent sont donc des moyens que l'Église catholique propose pour mettre en pratique le développement intégral de l'homme. C'est-à-dire que le lien entre destination universelle des biens et propriété privée est mis dans une optique de justice sociale et de compassion envers les plus miséreux. Le document continue alors en évoquant des sujets comme l'industrialisation, le travail et l'économie. Ceux-ci sont décrits comme étant au service de l'homme et non le contraire. Ils doivent être des moyens pour que le développement de l'homme soit bien intégral. C'est pour cette raison qu'il faut une

⁷ *Populorum Progressio*, op. cit., §19.

⁸ *Populorum Progressio*, op. cit., §22-42.

croissance qui est également sociale (alphabétisation, famille, démographie, etc). L'action sociale doit donc répondre aux besoins de l'homme tout entier⁹.

2. Développement solidaire de l'humanité

La deuxième citation que nous devons étudier se trouve dans la partie qui concerne le développement solidaire de l'humanité. Il convient de souligner que, puisqu'il s'agit de développement *solidaire de l'humanité*, cette deuxième partie est beaucoup plus collective et globale que la première. C'est pour cela qu'elle commence en soulignant que ce qui est fait maintenant ne serait suffire pour réellement répondre aux besoins de l'humanité tout entière. Le Vatican encourage donc à faire de grands sacrifices, tant au niveau personnel¹⁰ que national¹¹ pour que nous puissions véritablement œuvrer contre la misère. Les nations doivent apprendre à faire le commerce avec une plus grande justice et responsabilité. Elles sont appelées à donner du superflu aux pays les plus pauvres et dans la nécessité. Tout cela est appelé à se développer par la croissance de la paix dans le monde et par une interdépendance des différentes nations. L'Église catholique appelle donc à une plus grande cohésion mondiale pour pouvoir lutter de manière plus responsable et plus coordonnée à la pauvreté et aux injustices criantes de ce monde.

II. EXPLICATIONS

Maintenant que nous savons dans quel contexte historique et littéraire ces trois paragraphes ont été écrits, nous pouvons commencer à les analyser avec plus de justesse et de précision. Pour ce faire, nous nous pencherons sur deux thèmes importants de *Populorum Progressio* : les objectifs de développement de l'Église catholique et les solutions proposées à la question sociale.

⁹ Beaucoup d'auteurs souligneront que la pauvreté n'est pas uniquement le fait de manquer d'argent mais bien d'être privé de tout, y compris des relations avec les autres. Cf CHESTER Tim, *La responsabilité du chrétien face à la pauvreté*, Quel équilibre entre évangélisation et travail social ?, Marne-la-Vallée, Farel, 2006, p. 152 : « La pauvreté, ce n'est pas seulement ne pas avoir assez, c'est aussi une question d'inégalité et d'incapacité d'intégration à sa communauté ».

¹⁰ *Populorum Progressio*, op. cit., §47.

¹¹ *Populorum Progressio*, op. cit., §48.

A. Objectifs de développement

1. Une pleine humanité

Comme il a déjà été souligné *supra*, Paul VI ne désire pas seulement un développement de l'homme mais un développement *intégral* de l'être humain. La transformation sociale ne peut donc pas se résumer uniquement à l'aspect économique de la chose. L'objectif de l'action sociale catholique est beaucoup plus profond parce qu'il vise l'homme tout entier, tel qu'il a été créé au commencement. L'être humain, du fait qu'il a été façonné en l'image de Dieu, possède une dignité innée qui est à la base de toute doctrine sociale catholique. Il est facile de retrouver dans ce document un désir ardent de rendre à l'homme son humanité. Le paragraphe 47 par exemple décrit l'objectif de développement que le Vatican veut atteindre : « Il s'agit de construire un monde où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine »¹². Plus tôt dans le document, elle précise ce que veut dire une vraie humanité en affirmant qu'il nous faut être « à la recherche d'un humanisme nouveau, qui permette à l'homme moderne de se retrouver lui-même, en assumant les valeurs supérieures d'amour, d'amitié et de contemplation »¹³. Cette accentuation sur un développement holistique est capitale parce que l'on a tendance à développer l'aspect économique ou industriel au détriment d'autre chose¹⁴.

2. Le mandat créationnel

Une question demeure malgré tout. S'il est nécessaire d'avoir un développement intégral de l'être humain, comment savoir ce à quoi il correspond vraiment ? Sur quelle base pouvons-nous nous appuyer pour définir ce qu'est une vraie humanité ? Pour répondre à cette question, la théologie catholique va se fonder sur la doctrine de la création puisque, pour savoir ce qu'est vraiment un homme, il convient de réfléchir à la raison pour laquelle il a été créé. C'est exactement ce que fait Paul VI avec cette encyclique. Dans le paragraphe 22, il décrit ce qui est communément appelé le « mandat créationnel » en affirmant que « la Bible, dès sa première page, nous enseigne que la création entière est pour l'homme, à charge pour lui d'appliquer son effort intelligent à la mettre en valeur et, par son travail, la parachever pour ainsi dire à son service »¹⁵. De ce fait, la terre et le monde ont été créés pour le bien de

¹² *Populorum Progressio*, *op. cit.*, §47.

¹³ *Populorum Progressio*, *op. cit.*, §20.

¹⁴ Cf. CHESTER Tim, « What Makes Christian Development Christian? » texte disponible sur <https://www.globalconnections.org.uk/sites/newgc.localhost/files/papers/What%20makes%20Christian%20Development%20Christian%20-%20Tim%20Chester%20-%20May%2002.pdf>, p. 5.

¹⁵ *Populorum Progressio*, *op. cit.*, §22.

l'être humain. La présence même de la pauvreté et d'hommes qui vivent sans pouvoir subvenir à leurs besoins prouve que nous avons une mauvaise gestion de cette terre et que, par conséquent, nous ne respectons pas assez le mandat créationnel. C'est pour cela que *Populorum Progressio* affirme que :

L'homme n'est vraiment homme que dans la mesure où, maître de ses actions et juge de leur valeur, il est lui-même auteur de son progrès, en conformité avec la nature que lui a donnée son Créateur et dont il assume librement les possibilités et les exigences.¹⁶

Ce dernier est donc appelé à faire fructifier la terre pour le bien de l'humanité, à la remplir et la soumettre pour le développement intégral de l'homme. Voilà le mandat que chaque être humain est appelé à vivre et à développer chez son prochain.

B. Solutions proposées

Après avoir défendu une pleine humanité dans sa doctrine sociale, Paul VI essaie de donner quelques pistes de mise en pratique à un niveau plus général. Parmi ces solutions proposées, nous étudierons le principe de destination universelle des biens ainsi que la nécessité d'instaurer un dialogue mondial.

1. Universel et particulier

Populorum Progressio donne une relation intéressante entre destination universelle des biens et propriété privée. De fait, dans la théologie catholique, puisque la terre a été créée pour tout être humain, il est logique que « les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice »¹⁷. Cette affirmation est importante parce qu'elle souligne que la propriété privée n'est pas une fin en soi mais un moyen pour aider au développement intégral de l'homme. Le catéchisme de l'Église catholique explique bien cela :

L'appropriation des biens est légitime pour garantir la liberté et la dignité des personnes, pour aider chacun à subvenir à ses besoins fondamentaux et aux besoins de ceux dont il a la charge. Elle doit permettre que se manifeste une solidarité naturelle entre les hommes.¹⁸

Ces deux dernières citations démontrent que dans une vision catholique la destination universelle des biens et la propriété privée sont au service de quelque chose de plus grand : le développement intégral de l'homme. C'est par cet objectif final que la doctrine sociale

¹⁶ *Populorum Progressio*, op. cit., §34.

¹⁷ *Populorum Progressio*, op. cit., §22.

¹⁸ *Catéchisme de l'Église Catholique*, Mame/Plon, Paris, 1992, p. 488.

catholique peut tenir ensemble le droit à la propriété privée et la destination universelle des biens. Paul VI va tout de même placer un ordre d'importance entre ces deux principes. Il va également poser des limites à la privatisation parce qu'il affirme qu'elle ne doit pas être un obstacle à la justice et à la charité. Il écrit ainsi que « tous les autres droits, quels qu'ils soient, y compris ceux de la propriété et de libre commerce, y sont subordonnés ; ils n'en doivent donc pas entraver, mais bien au contraire faciliter la réalisation »¹⁹. Bien que le droit à la propriété privée soit défendu avec ferveur par les documents catholiques, notamment *Rerum Novarum*²⁰, il reste soumis au principe de destination universelle des biens.

2. Le rôle du gouvernement

En ayant mis en lumière le principe de destination universelle des biens, une nouvelle question doit se poser. À qui revient la charge de gérer les situations où il y a litige entre propriété privée et besoin de justice ? À ce questionnement, l'encyclique nous répond qu'il revient au gouvernement de gérer ces situations. *Populorum Progressio* affirme ainsi que « s'il arrive qu'un conflit surgisse “entre droits privés acquis et exigences communautaires primordiales” il appartient aux pouvoirs publics “de s'attacher à le résoudre” »²¹. Paul VI continue en affirmant que l'expropriation est légitime parce que les « caprices des hommes »²² ne doivent pas se mettre en travers du bien commun. L'État joue donc un rôle primordial dans la mise en pratique de la justice sociale dans la théologie catholique. Cela parce que ce n'est que lui qui a la puissance et l'autorité pour régler les litiges entre privatisation, nationalisation et injustice nationale. C'est pour cette raison que la deuxième partie du document développe l'idée de mesures internationales que l'on devrait prendre²³, d'ordres mondiaux tel que l'ONU²⁴, etc. Ces relations universelles sont importantes parce qu'elles permettent d'agir ensemble dans une même direction. En un mot, elles permettent la solidarité et donc l'interdépendance²⁵.

¹⁹ *Populorum Progressio*, op. cit., §22.

²⁰ Léon XIII, *Rerum Novarum*, https://www.vatican.va/content/leo-xiii/fr/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_15051891_rerum-novarum.html, p. 3-4 (les numéros des pages correspondent à celles du pdf fourni par le site). Dans ces quelques pages, Léon XIII explique qu'il serait injuste que quelqu'un prenne possession d'un champ sur lequel il n'a pas travaillé.

²¹ *Populorum Progressio*, op. cit., §23.

²² *Populorum Progressio*, op. cit., §24.

²³ *Populorum Progressio*, op. cit., §61.

²⁴ *Populorum Progressio*, op. cit., §51-52 et 78.

²⁵ *Populorum Progressio*, op. cit., §48.

Malheureusement, si l'État peut gérer ces conflits avec justice, il peut aussi s'insérer dans des domaines qui ne le concerne pas et abuser de son pouvoir. L'Église catholique va donc défendre ce qu'elle appelle le principe de subsidiarité. « Le principe de subsidiarité consiste à réserver uniquement à l'échelon supérieur... ce que l'échelon inférieur... ne pourrait effectuer que de manière moins efficace »²⁶. Il en résulte que l'État ne doit pas se mêler de ce qui est du rôle de la famille²⁷ ou du peuple seul. Dans cette optique, *Rerum Novarum* va souligner que le système communiste, qui prescrit un État providence, va à l'encontre de cette idée fondamentale de liberté humaine puisque les initiatives ne viennent plus des niveaux inférieurs mais du gouvernement. Grâce à ce principe de subsidiarité, l'Église catholique se distancie du totalitarisme, tout en soulignant l'importance du gouvernement dans la gestion des richesses.

C. Résumé

La doctrine sociale catholique a donc de grandes lignes directrices qui lui sont fondamentales. Ce qui est fondateur de l'argumentaire du Vatican est l'objectif final du développement. En effet, si l'homme a été créé en l'image de Dieu et qu'il a une dignité innée, nous sommes appelés à lui redonner cette dignité qu'il a perdu lors de la chute. Cette restauration se fait en donnant à l'homme une pleine humanité pour qu'il puisse accomplir le mandat créationnel. Toute la théologie catholique de la pauvreté s'articule autour de cela et se soumet à ce principe de base. Ainsi, la propriété privée n'est pas un droit inaliénable puisqu'il peut être en opposition avec le bien commun. L'Église se défend toutefois d'être communiste en écrivant ces quelques mots :

Qu'on n'oppose pas non plus à la légitimité de la propriété privée le fait que Dieu a donné la terre au genre humain tout entier pour qu'il l'utilise et en jouisse. Si l'on dit que Dieu l'a donnée en commun aux hommes, cela signifie non pas qu'ils doivent la posséder en confusément, mais que Dieu n'a assigné de part à aucun homme en particulier.²⁸

La terre a été donnée pour le bien de tous, pour le développement intégral de l'homme. Tout ce qui rentre en opposition à ce plan divin doit être combattu par le chrétien et par les autorités requises selon le principe de subsidiarité.

²⁶<https://www.vie-publique.fr/fiches/20359-union-europeenne-principes-de-subsidiarite-et-de-proportionnalite>, vu la dernière fois le 3/06/2022, les caractères gras ont été enlevés pour plus de clarté.

²⁷ Cf *Rerum Novarum*, op. cit., p.5.

²⁸ *Rerum Novarum*, op. cit., p.3.

III. ÉVALUATION

Maintenant que nous avons pris le temps pour comprendre les points fondamentaux de la doctrine sociale de l'Église catholique, il convient de souligner quelques aspects positifs de cette doctrine mais également d'en relever certains points négatifs. Pour ce faire, nous reprendrons essentiellement les mêmes points que nous avons étudié dans la section précédente.

A. Objectifs de développement

1. Une direction

La théologie catholique a grandement raison de pointer du doigt le fait que tout développement n'est pas nécessairement bon pour les êtres humains. Ce dernier doit donc être pris comme un tout. Il n'est pas possible de répondre uniquement aux besoins économiques d'une personne en ne se souciant pas des conséquences de cet engagement (dépendance, délinquance, etc). Le pauvre n'est pas simplement pauvre en argent. Dans sa condition, il se retrouve séparé de la société, a des difficultés à trouver un emploi et souffre d'injustices quotidiennes²⁹. De fait, la Bible nous montre tant de fois que l'homme n'est pas qu'un maillon dans un système économique. Dans la Genèse, Moïse nous rappelle que l'homme a été créé pour servir Dieu en accomplissant le mandat créationnel. Cette dimension intégrale de l'être humain est donc capitale pour qu'il y ait un véritable développement social.

Populorum Progressio ne donne toutefois pas de définition claire de ce qu'est la pauvreté. Il est évident que pour elle c'est le fait d'être moins humain. Cette définition n'en demeure pas moins peu précise. De plus, en poussant le raisonnement un peu plus loin, cette compréhension de la pauvreté impliquerait que nous sommes tous pauvres du fait de la chute parce que nous avons tous perdu une partie de notre humanité. Cela n'est pas nécessairement faux mais en mettant l'accent sur la création, la théologie catholique se trouve dans l'obligation d'atténuer le besoin de certaines personnes en particulier (et non pas de toute l'humanité). Daniel Hillion souligne dans un de ses articles sur la pauvreté que cette dernière peut être définie de plusieurs manières. Soit elle est considérée comme étant relative (qui donne un seuil par rapport à une situation donnée) ou comme étant absolue (qui donne un

²⁹ Cf HILLION Daniel, « La pauvreté à la lumière de la Bible : quelques propositions dans une perspective de doctrine sociale », in *Hokhma* n°116, 2019, <https://www.croirepublications.com/hokhma/divers/article/-la-pauvrete-a-la-lumiere-de-la-bible-quelques-propositions-dans-une-perspective-de-doctrine-sociale->, vu pour la dernière fois le 06/06/2022.

seuil ou un critère qui la définit)³⁰. Il explique également que la Bible ne donne pas de définition du mot « pauvreté » mais qu'elle met l'accent sur « *les carences dans la satisfaction des besoins de base, de la vulnérabilité face aux injustices et des relations abîmées ou brisées* »³¹. Il est regrettable que l'Église catholique n'ait pas donné une définition plus précise pour pouvoir avoir des actions un peu plus spécifiques dans le monde. Prendre une définition plus biblique aurait permis de cibler les personnes dans le besoin en priorité.

2. La nature et la grâce

Comme il a été souligné, une des grandes forces du texte de Paul VI est qu'il met en avant le mandat créationnel. La conséquence logique de cette accentuation est que l'action sociale est un appel pour tous et non pas uniquement pour les chrétiens. La théologie protestante évangélique classique demeurerait malgré tout insatisfaite parce qu'elle verrait dans cette encyclique une séparation thomiste entre nature et grâce. En effet, la théologie catholique a pour habitude de séparer ce qui relève de la nature et ce qui relève de la grâce³². La possibilité de réfléchir à ce qu'est l'homme par nature et sans le rattacher à la grâce va être difficile pour une position protestante puisque la Bible enseigne que nous ne pouvons pas devenir pleinement humain sans Christ. L'homme a, en effet, été créé pour être en relation avec Dieu. Dire donc que nous sommes appelés à construire un monde « où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine »³³ est problématique d'un point de vue biblique parce que sans Christ, l'homme perd son humanité³⁴. La théologie catholique va donc mettre un accent trop fort sur la nature en oubliant un peu la grâce.

3. Besoin de grâce

Si la doctrine sociale catholique a eu tendance à mettre de côté la grâce, la tendance protestante évangélique a été de trop la mettre en avant. C'est pour cela que pendant

³⁰ Cf HILLION Daniel, « La pauvreté à la lumière de la Bible : quelques propositions dans une perspective de doctrine sociale », *op. cit.*

³¹ Cf HILLION Daniel, « La pauvreté à la lumière de la Bible : quelques propositions dans une perspective de doctrine sociale », *op. cit.*

³² Cf SCHAEFFER Francis, *La démission de la Raison*, La maison de la Bible, Genève, 1971, p.9.

³³ *Populorum Progressio*, *op. cit.*, §47.

³⁴ Le paragraphe 42 va nuancer un peu cette citation. En effet, Paul VI écrit : « C'est un humanisme plénier qu'il faut promouvoir. Qu'est-ce à dire, sinon le développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes ? ... Certes l'homme peut organiser la terre sans Dieu, mais "sans Dieu il ne peut en fin de compte que l'organiser contre l'homme" » (*Populorum Progressio*, *op. cit.*, §42). Le Vatican a malheureusement de la peine à aller aussi loin que les protestants puisque le vrai humanisme est décrit comme étant celui étant « ouvert à l'Absolu » et non pas comme étant un humanisme centré sur le Christ.

longtemps, l'action sociale a été une question secondaire pour les Églises évangéliques. Pour eux, ce qui est surtout capital est la conversion³⁵. C'est pour cette raison qu'elle souligne, avec justesse, que ce qui motive l'action sociale reste fondamental. Timothy Keller explique qu'en effet la création nous donne une raison pour aider les autres (surtout en rapport à la dignité humaine liée à l'image de Dieu) mais qu'une autre motivation essentielle est la rédemption divine³⁶. Par le passé, les protestants ont eu de la peine à garder un équilibre entre ces deux motivations et ont eu tendance à oublier le fait que l'action sociale est un commandement divin. Ils ont souvent oublié que rendre justice au pauvre n'est pas une option. Timothy Keller corrige cela en affirmant à juste titre que « Dans Matthieu 6. 1-2 la pratique de l'aumône est qualifiée de "justice"... Par conséquent, ne pas donner généreusement, ce n'est pas de l'avarice, mais de l'injustice, une violation de la loi de Dieu »³⁷. L'action sociale n'est pas uniquement quelque chose qui doit venir du cœur mais également une loi que nous nous devons de mettre en pratique même quand l'envie nous manque. La grâce divine n'empêche pas la Loi et l'obligation d'obéir aux injonctions de la Bible³⁸. Cependant, cette grâce (salvifique et/ou commune) reste le moteur de l'amour pour le prochain. Sans elle, nous ne pourrions rien faire.

B. Solutions proposées

1. Lien entre l'universel et le particulier

Par sa doctrine sociale, l'Église catholique a essayé de trouver un équilibre entre l'emphase sur l'universel de Platon (la destination universelle des biens) et sur les particuliers d'Aristote (la propriété privée). Francis Schaeffer explique dans ses différents ouvrages, que pendant longtemps les deux ont été mis en opposition et/ou en tension³⁹. Il semblerait toutefois que même dans la théologie catholique, qui reste très équilibrée à ce sujet, un des

³⁵ Cf COBB Donald, « L'Église et la mission : quelques définitions et distinctions en rapport avec *l'Engagement du Cap* », in *La Revue Réformée*, n°286, 2018/2, p. 113. Il affirme ici que les milieux évangéliques ont eu tendance à mettre en avant la proclamation de l'évangile au détriment de l'engagement social.

³⁶ KELLER Timothy, *Pour une vie juste et généreuse*, Grâce de Dieu et pratique de la justice, Charols, Éditions Excelsis (sous la marque des éditions Farel), 2018, p.111-112.

³⁷ *Ibid*, p. 33.

³⁸ Nous nous dissociions ici des « lignes directrices d'une éthique sociale chrétienne » (« Les lignes directrices d'une éthique sociale chrétienne », document de la commission d'éthique protestante évangélique, <https://www.ueel.org/wp-content/uploads/2015/11/Ethique-sociale-chretienne.pdf>, vu la dernière fois le 06/06/2022, p.8) puisque nous ne voyons pas l'amour comme le prolongement de la justice mais comme le moteur de celle-ci. En effet, le sommaire de la Loi est d'aimer Dieu et son prochain (Mt 22, 37-40). Aimer les autres est donc l'accomplissement de la justice et de la Loi.

³⁹ Cf SCHAEFFER Francis, *La démission de la Raison*, op. cit., p. 16-18 et *How Should we Then Live ? The Rise and Decline of Western Thought and Culture*, Fleming H. Revell company, Old Tappan, New Jersey, 1976, p. 52-56.

deux aspects doit être soumis à l'autre. Ici, c'est l'aspect de la destination universelle des biens qui est clairement considéré comme étant supérieur aux autres. En tant que protestants, nous avons plutôt tendance à mettre l'accentuation sur le particulier (d'où notre insistance sur la démocratie, le système presbytéro-synodal et la propriété privée).

Mais alors, comment réussir à sortir de ce dualisme que Schaeffer critique tant ? Il me semble que nous avons deux exemples bibliques qui peuvent nous y aider. La doctrine de la Trinité et celle du mariage nous présente à la fois unité et diversité. Bien que cette unité se situe sur des plans différents dans le cas de la Trinité et dans celui du mariage, nous pouvons voir que s'il y a unité dans la diversité (et inversement) c'est parce que l'amour donne l'unité : « L'homme dit : “Voici cette fois celle qui est faite des mêmes os et de la même chair que moi...” c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils ne feront qu'un » (Gn 2, 23-24). Ce qui permet donc le lien entre destination universelle des biens et propriété privée n'est pas de subordonner l'un à l'autre mais d'avoir de l'amour pour les autres. Cette accentuation sur l'amour manque parce que la théologie catholique a tendance à réfléchir en termes de théologie créationnelle et en termes de commandements divins.

2. Un péché sociétal ?

Vers la fin de l'encyclique, Paul VI veut répondre à certaines objections possibles : « Certains estimeront utopiques de telles espérances. Il se pourrait que leur réalisme fût en défaut et qu'ils n'aient pas perçu le dynamisme d'un monde qui veut vivre plus fraternellement, et qui malgré ses ignorances, ses erreurs, ses péchés même, ses rechutes en barbarie et ses longues divagations hors de la voie du salut, se rapproche lentement, même sans s'en rendre compte, de son Créateur »⁴⁰. Il semblerait pourtant que la doctrine sociale catholique ne prenne pas assez en compte les effets destructeurs du péché et de l'argent. En fait, ces documents du Vatican donnent l'impression que si nous pouvions changer les systèmes, la pauvreté pourrait être anéantie et nous pourrions tous vivre une pleine humanité. Jacques Ellul va pourtant souligner que le problème n'est pas tant le système mais l'être humain pécheur à l'intérieur même de ce système⁴¹. Le mal c'est que l'argent et la propriété

⁴⁰ *Populorum Progressio*, op. cit., §79.

⁴¹ ELLUL Jacques, *L'homme et l'argent*, Presses bibliques universitaires, Lausanne, 1979, p. 9 : « Quand je pose la question de l'argent, tout le monde répond par son système. “S'il y a un problème de l'argent c'est parce que le système économique n'est pas bon.”... Cela revient à dire que l'homme sera devenu juste et bon, qu'il saura exactement quoi faire de son argent – qu'il ne convoitera plus le bien de son prochain (...). Or si tout cela, par hasard, subsistait dans le meilleur système économique qui soit, celui-ci, à moins d'être une dictature effroyable, serait très rapidement corrompu ».

privée deviennent des idoles. Pour aider ceux qui sont dans la pauvreté il faut donc vaincre l'emprise de l'argent sur le système. Pour vaincre l'emprise de l'argent sur le système il faut que nous n'ayons pas la même mentalité de vente et d'achat que la société nous impose⁴². Il faut que l'on arrive à introduire le concept de don, de gratuité et d'amour pour vaincre la puissance de Mammon sur notre système. La vraie solution n'est pas d'avoir un État qui nous impose le don mais de comprendre le don gratuit de Jésus-Christ et de l'imiter dans notre vie quotidienne, dans notre société.

⁴² ELLUL Jacques, *op. cit.*, p.125-129

CONCLUSION

Populorum Progressio est donc un écrit qui se situe dans le contexte de son temps. Il répond à différentes craintes et questionnements que la société se posait à cette époque. Les lignes directrices de la pensée catholique restent néanmoins de grandes aides pour nous aider à construire une doctrine sociale actuelle. Il convient de souligner notamment l'accentuation de la théologie catholique sur le développement intégral de tous les hommes grâce au mandat créationnel. La soumission du droit à la propriété privée à la destination universelle des biens est également un point capital de cette encyclique. Cette soumission se fait par l'autorité des gouvernements. Il faut toutefois rester vigilant à quelques dérives. Nous ne devons pas séparer l'homme « naturel » de la grâce divine puisque nous ne pouvons rien faire sans elle. Cela implique que nous ne pouvons pas, contrairement à ce que *Populorum Progressio* semble parfois affirmer, être pleinement humain sans Dieu. La direction dans laquelle veut aller l'Église catholique est donc différente que celle de la théologie évangélique. En ce qui concerne les solutions proposées, il convient de souligner le fait que le dualisme universel/particulier ne peut pas être résolu en soumettant l'un à l'autre mais en les faisant travailler ensemble dans l'amour. Le seul moyen de conserver notre droit à la propriété privée et la doctrine de la destination universelle des biens est de donner aux autres sans compter. Le système n'est donc pas ce qu'il y a de problématique mais c'est l'emprise de Mammon sur notre société.

Le chrétien est appelé à se délivrer de ses chaînes en donnant généreusement aux autres comme le Christ s'est donné lui-même à l'humanité déchue. Gloire lui soit rendu pour ce don si merveilleux qui nous donne la force de briser l'emprise que l'argent a sur nous et notre société.

BIBLIOGRAPHIE

- BLOCHER Henri, « Loi, liberté et grâce. Quelle éthique proposer à la société civile ? », in *Pour une éthique biblique*, ouvrage collectif, Dossier Vivre n°22, Bevaix (Suisse), Imprimerie de Radio Réveil, 2004, p.9-33.
- CALVIN Jean, *Institution de la Religion Chrétienne* (Tome III et IV), Éditions Kerygma et Farel, pas de lieu, 1978.
- CHAUNY Pierre-Sovann, « La Bible face à la société idéologique. L'éthique protestante et la mutation du capitalisme », in *La Revue Réformée*, n°268, 2013/5.
- CHESTER Tim, « What Makes Christian Development Christian? » texte disponible sur <https://www.globalconnections.org.uk/sites/newgc.localhost/files/papers/What%20makes%20Christian%20Development%20Christian%20-%20Tim%20Chester%20-%20May%2002.pdf>
- CHESTER Tim, *La responsabilité du chrétien face à la pauvreté*, Quel équilibre entre évangélisation et travail social ?, Marne-la-Vallée, Farel, 2006.
- COBB Donald, « L'Église et la mission : quelques définitions et distinctions en rapport avec l'Engagement du Cap », in *La Revue Réformée*, n°286, 2018/2.
- ELLUL Jacques, *L'homme et l'argent*, Presses bibliques universitaires, Lausanne, 1979.
- FRAME John, *The Doctrine of the Christian Life*, P&R Publishing company, Philipsburg, New Jersey, 2008.
- HILLION Daniel, « Dialogue autour de "Qui est mon prochain ?" », amour fraternel et action sociale », in *La Revue Réformée*, n°266, 2013, p.17-32.
- HILLION Daniel, « La pauvreté à la lumière de la Bible : quelques propositions dans une perspective de doctrine sociale », in *Hokhma* n°116, 2019, p.61-83.
- HILLION Daniel, « Pauvreté et injustices : le mouvement de Lausanne et la justice sociale », in *La Revue Réformée*, n°286, 2018/2.
- HILLION Daniel, « Quelle doctrine sociale pour les évangéliques ? », in *Cahiers de l'école pastorale*, n°118, 2020, p.9-35.
- KELLER Timothy, *Pour une vie juste et généreuse*, Grâce de Dieu et pratique de la justice, Charols, Éditions Excelsis (sous la marque des éditions Farel), 2018.
- LECERF Auguste, « Calvinisme et capitalisme », dans *Études calvinistes*, Aix-en-Provence, Éditions Kerygma, 1999 (première édition 1949), p.99-106.
- LECERF Auguste, « De l'impulsion donnée par le calvinisme à l'étude des sciences physiques et naturelles » dans *Études calvinistes*, p. 115-123.
- SCHAEFFER Francis, *La Démission de la Raison*, La maison de la Bible, Genève, 1971.
- SCHAEFFER Francis, *How Should we Then Live ? The Rise and Decline of Western Thought and Culture*, Fleming H. Revell company, Old Tappan, New Jersey, 1976.

Documents :

- *Catéchisme de l'Église Catholique*, Mame/Plon, Paris, 1992

- Léon XIII, *Rerum Novarum*,
https://www.vatican.va/content/leo-xiii/fr/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_15051891_rerum-novarum.html
- « Les lignes directrices d'une éthique sociale chrétienne », document de la commission d'éthique protestante évangélique,
<https://www.ueel.org/wp-content/uploads/2015/11/Ethique-sociale-chretienne.pdf>
- Paul VI, *Populorum Progressio*, https://www.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_26031967_populorum.html